

# Cisjordanie : les colonies israéliennes s'étendent

3 octobre 2018



**La démolition d'un village et le transfert forcé de sa population, prévus pour laisser place à des colonies israéliennes illégales démontrent, un mépris flagrant de la part du gouvernement israélien et constituent un crime de guerre.**

Environ 180 habitants de la communauté bédouine de Khan al Ahmar, à l'est de Jérusalem, risquent d'être expulsés de force et transférés par l'armée israélienne.

Les autorités israéliennes offrent aux villageois le choix entre deux destinations possibles : un site jouxtant l'ancienne décharge municipale de Jérusalem, non loin du village d'Abou Dis, ou un site à proximité d'une station d'épuration, non loin de la ville de Jéricho.

*[Lire aussi : 4 réalités scandaleuses sur l'occupation israélienne](#)*

## Dix ans de lutte

Après presque 10 ans de lutte contre cette démolition injuste, les habitants de Khan al Ahmar redoutent de voir se concrétiser le jour terrible où l'habitation qui est la leur depuis plusieurs générations sera mise en pièces.

Khan al Ahmar, où habite la tribu bédouine des Jahalins, est entouré de plusieurs colonies israéliennes illégales. Cela fait plus de 60 ans que les Jahalins se battent pour conserver leur mode de vie. Ils ont été expulsés de leurs terres dans le désert du Néguev dans les années 1950.

Les gouvernements israéliens successifs leur font subir depuis lors harcèlement, pressions et réinstallations.

### *Comprendre : Pourquoi les colonies israéliennes sont illégales ?*

Fin août 2017, le ministre israélien de la Défense Avigdor Lieberman a annoncé que le gouvernement israélien allait évacuer tous les habitants en quelques mois. La Cour suprême israélienne a statué à deux reprises en faveur de la démolition de tout le village de Khan al Ahmar, le 24 mai puis le 5 septembre 2018, à la suite d'un ultime recours formé par les villageois.

L'arrêté de démolition concerne également l'école construite avec des pneus où sont scolarisés 170 enfants de cinq communautés bédouines différentes.

La Cour a statué que le village avait été construit sans les permis de construire requis, alors qu'il est quasi impossible pour les Palestiniens de les obtenir dans la « zone C » de Cisjordanie, qui correspond aux zones administrées par Israël.

## Une politique illégale

Cet acte est cruel et discriminatoire, mais aussi illégal.

Le transfert forcé des habitants de Khan al Ahmar équivaut à un crime de guerre. Israël doit mettre fin à sa politique de destruction des habitations et des moyens de subsistance des Palestiniens en vue d'installer des colonies.

La politique d'Israël consistant à implanter ses civils dans les territoires palestiniens occupés, en détruisant arbitrairement des biens et en expulsant de force des Palestiniens vivant sous occupation, viole la Quatrième Convention de Genève et est un crime de guerre aux termes du statut de la Cour pénale internationale.

---

**Lire aussi :** [Sur le site d'Amnesty International France](#)

---

Visuel : L'école primaire de Khan al-Ahmar, elle risque d'être détruite par l'armée israélienne © Amnesty International

- [Emplacement](#) : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les membres](#) >
- [Adresse de cet article](#) : <http://plateforme-palestine.org/Cisjordanie-les-colonies-israeliennes-s-etendent>

